



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/AC.4/2003/6
12 juin 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la promotion et de la protection
des droits de l'homme
Groupe de travail sur les populations autochtones
Vingt et unième session
21-25 juillet 2003
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

ACTIVITÉS NORMATIVES

Note du secrétariat

Dans sa résolution 2002/21, la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme a invité M^{me} Françoise Hampson à établir un document de travail accompagné de commentaires sur les dispositions les plus importantes du projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, pour présentation à la vingt et unième session au Groupe de travail sur les populations autochtones. À la date du 4 juin 2003, le secrétariat n'avait pas encore reçu le document susmentionné.
